

MICROCREDIT ET GENRE EN ALGERIE : QUELLE RELATION EN FAVEUR D'UNE REDUCTION DE LA PAUVRETE?

Ahmed Smahi¹Abderezzak Benhabib²

Metaiche Med ElAmine
Laboratoire de Recherche MECAS
FSEG, Université de Tlemcen

Résumé

Le problème de l'élimination de la pauvreté a toujours été considéré comme une question primordiale posée au niveau des institutions internationales (FMI, Banque Mondiale, bailleurs de fonds) et pays en développement qui se sont attelés à élaborer des programmes de lutte contre la pauvreté basés sur des mesures macroéconomiques.

Ces politiques qui cherchaient plutôt à stimuler la croissance pour améliorer le niveau de vie des individus, la pauvreté devait se réduire mécaniquement par le jeu d'une distribution naturelle (principe de base de la théorie néo-classique le « trickle down effect »).

Ainsi, ces politiques ont trouvé beaucoup de difficultés à se concrétiser en raison notamment de l'absence de spécification des actions engagées (absence de targeting).

Des microprogrammes basés sur des approches « bottom-up » ciblés sur l'individu, ont émergé au cours des dernières décennies comme un nouveau paradigme et des outils importants pour le développement économique et l'autonomisation des pauvres dans le monde, notamment la femme, puisque on estime aujourd'hui qu'aucun développement durable n'est possible si les femmes n'ont pas accès aux ressources financières nécessaires pour satisfaire leurs besoins vitaux.

La présente contribution se propose d'examiner la relation qui existerait entre la microfinance d'où le microcrédit et la pauvreté, notamment de genre, en étudiant leur relation globale à travers un certain nombre de variables considérées comme pertinentes.

Notre méthodologie de travail est basée sur une enquête de terrain, qui a été effectuée à partir d'un échantillon aléatoire non stratifié de bénéficiaires de microcrédits auprès de l'ANGEM (Agence Nationale de Gestion du Microcrédit), représentant 192 femmes répartis au niveau de la wilaya de Tlemcen.

Mots Clés : Microfinance, microcrédit, pauvreté, approche genre, ANGEM, Algérie

Abstract

The issue of poverty eradication has always been considered a key issue raised at international institutions (IMF, World Bank and donors) who have worked to develop programs against poverty based on measurements Macroeconomic.

These policies sought to stimulate more growth to improve living standards of individuals, poverty would be reduced mechanically by the action of a natural distribution (basic principle of the neo-classical 'trickle down effect').

Thus, these policies have found it very difficult to achieve mainly because of the lack of specification of actions (no targeting).

Micropragrams based on "bottom-up approachs focused on the individual, have emerged in recent decades as a new paradigm and important tools for economic development and empowerment of the poor in the world, especially women, since it is estimated that no sustainable development is possible if women lack access to financial resources necessary to meet their basic needs.

This contribution will examine the relationship that exists between microfinance i-e microcrédit and poverty, including gender, by examining their overall relationship across a number of relevant variables.

Our working methodology is based on a field survey which was conducted from a non-stratified random sample of microcredit beneficiaries of ANGEM (National Agency for Microcredit Management), representing 192 women at the wilaya of Tlemcen.

Key-words: microfinance, Microcrédit, Poverty, Gender approach, ANGEM, Algeria

Introduction :

Le microcrédit a acquis une reconnaissance internationale illustrée ces dernières décennies par la désignation du « pionnier » du microcrédit, Muhammad Yunus, prix Nobel de la paix pour avoir créé la Grameen Bank au Bangladesh.

Partant de ce constat, Le rôle de la microfinance s'est accéléré depuis 1989, quand la Banque mondiale lui a consacré une attention particulière à travers un rapport annuel (World Bank, 1989). Ainsi, en 1997 le sommet mondial sur le microcrédit a

¹ Maître de conférences, Faculté des Sciences Economiques et de gestion, Université de Tlemcen, .E-mail: a_smahi@mail.univ-tlemcen.dz

² Professeur, Faculté des Sciences Economiques et de gestion, Université de Tlemcen, Directeur du laboratoire MECAS, E-mail : abenhabib1@yahoo.fr

considéré la microfinance comme une approche fonctionnelle du financement du développement notamment la réduction de la pauvreté, suivi en 2004 lors du X^e sommet de la Francophonie à Ouagadougou, d'un engagement de chefs d'état de certain pays du Sud de soutenir les institutions de microfinance (IMF) et de faciliter leur intervention dans les circuits financiers classiques.

Par ailleurs, grâce à la Quatrième Conférence des femmes qui se tenait à Pékin en 1995, l'attention qu'accordent les institutions de Bretton Woods aux rapports de "genre" dans les discours et rapports officiels montrent à l'évidence une évolution des mentalités ayant trait à l'intégration des femmes dans les programmes de développement.

Comme bon nombre de pays en développement et pays arabes, l'Algérie a mis une panoplie de dispositifs de lutte contre la pauvreté et d'aide au financement des microprojets. Ces dispositifs concernent entre autre, l'ANSEJ, la CNAC, et L'ANGEM. Donc, notre attention s'est penchée sur l'impact du microcrédit sur la pauvreté féminine³, et s'il y'a lieu effectivement des effets positifs du programme de l'ANGEM sur le niveau de vie des bénéficiaires des microcrédits. Ainsi, en Algérie, l'enjeu de l'accès à la microfinance est défini par celui de la bancarisation de masse des populations à faible revenu (CGAP, 2006) puisque la microfinance n'est pas aussi développée à l'instar des autres pays. En fait, l'absence d'un cadre juridique permettant aux associations d'octroyer le microcrédit est l'une des contraintes pour le développement de la microfinance en Algérie.

1/-La pauvreté : d'un concept à un processus

Il est généralement admis que la pauvreté correspond à une situation dans laquelle les personnes ne disposent pas de moyens ou de ressources nécessaires à la satisfaction de leurs besoins de base. Ravallion & Bidani (1994), stipulent que le choix des besoins de base doit refléter la perception locale de besoins essentiels, mais insistent aussi sur le fait qu'une analyse de pauvreté doit être basée sur l'évaluation populaire de leur propre situation (autrement dit, s'ils se considèrent pauvres ou non).

L'analyse économique développée par Sen (1992), a contribué largement à renouveler le débat sur la question de la pauvreté et le développement, en proposant une méthode d'évaluation basée sur ce qu'il nomme les « capacités », qui sont étant définies comme étant la capacité qu'a un individu de bien fonctionner socialement et de saisir les opportunités socio-économiques qui lui sont offertes. Les « fonctionnements » – être bien nourri, en bonne santé, etc.–, étant des éléments constitutifs du bien-être, les « capacités » reflètent la liberté de poursuivre ces derniers.

En effet, la pauvreté est définie quantitativement comme étant un certain revenu par personne par jour ou par an, sans la disposition d'un patrimoine, mais elle est aussi qualitative où elle tient compte des conditions de vie (Lelart, 2006). Elle peut intégrer des données tels que les besoins de la nourriture et d'habillement, la disponibilité d'un logement, le niveau d'instruction, les soins de santé, l'émancipation des femmes, dont fait l'objet de notre étude, et le degré d'intégration dans le milieu social. Donc, la pauvreté est par nature multidimensionnelle, comprend différents aspects du statut économique et social des ménages. Capturer ces dimensions nécessite des indicateurs à la fois quantitatifs et qualitatifs.

Selon le sommet du microcrédit de 2005, les plus pauvres sont ceux qui se situent dans la moitié inférieure du groupe des personnes qui vivent en dessous du seuil national de pauvreté. Le CGAP définit aussi ce seuil à l'aide d'un ratio « le solde moyen des crédits / PNB par habitant » ; si ce ratio est inférieur à 20%, alors il s'agit d'une population très pauvre (Montalieu, 2002). Pour la banque mondiale aussi, les pauvres sont ceux dont le niveau de consommation est de moins de 2 dollars par jour et les plus pauvres sont ceux dont le niveau de consommation est de moins d'1,25 dollar par jour (chen, Ravallion, 2008).

A partir de ces définitions, et vu le souci de mettre les moyens adéquats pour contrecarrer la pauvreté notamment la réalisation du premier des Objectifs du Millénaire pour le développement⁴ fixés par les Nations Unies est l'éradication de la pauvreté extrême et la faim.

C'est dans ce cadre que s'incarne le rôle du microcrédit qui a longtemps été perçu, d'un point de vue de stratégie de développement, comme un instrument efficace pour atteindre un objectif de réduction de la pauvreté.

Ainsi, dans une vision de lutte contre la pauvreté, la littérature sur le lien entre microcrédit et genre est abondante. Pour Mayoux (1998), les programmes de microfinance, parce qu'ils permettent aux femmes de dégager un revenu, enclencheront un cercle vertueux de prise de pouvoir économique, de bien être accru pour les femmes et leur famille, et plus largement d'un pouvoir politique et social croissant. En fait, la vision des fondateurs de la microfinance était de fournir des services financiers formels à des gens pauvres, qui ont été rejetés par les banques parce que leurs économies étaient minuscules, leur demande de prêt a été faible, et ils n'avaient pas de garantie de prêt (Yunus, 2001).

Dans ce cadre, l'accessibilité élargie de ces pauvres aux services financiers apparaît comme l'objectif le plus important des IMFs au sein de la communauté. Mais la question qui se pose est de savoir si ces IMFs arrivent à atteindre les plus pauvres?.

2/- qu'en est-il de la pauvreté en Algérie

A l'issue de la conférence nationale sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion organisée en octobre 2000 émergea un nouveau intérêt des pouvoirs publics à appréhender au-delà des données monétaires, les aspects liés à des dimensions non

³ Le microcrédit a démontré qu'il représente une force libératrice importante, en particulier dans des sociétés où les femmes sont soumises à des conditions sociales et économiques oppressives. Le plein potentiel de croissance économique et démocratique d'un pays ne peut être atteint sans la participation équitable de la moitié de l'humanité, à savoir les femmes. Comité norvégien du prix Nobel, (2006)

⁴ Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) sont des objectifs mesurables et quantifiables. Ils facilitent le suivi des progrès accomplis et permettent de mieux orienter les initiatives des autorités de chaque pays en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs populations

matérielles, telles que la fragilisation sociale, l'éducation, la santé, l'eau, et en mettant la personne humaine ([Apport de Sen 1976, 1985, 1997](#) sur les capacités) au centre des préoccupations par l'élaboration du rapport national sur les OMD.

Il est évident, qu'il a une prise de conscience de la gravité de la pauvreté et son ampleur sans qu'il ai pour autant des résultats palpables. Ceci dit aussi, que la pauvreté est devenue un phénomène complexe et multidimensionnel et les études se sont focalisées jusqu'à présent que sur les conséquences de la pauvreté tel que : malnutrition, chômage, exclusion.

Par ailleurs, on constate à travers l'évolution de la pauvreté, il y'a une grande nuance dans l'avancement des chiffres concernant ce phénomène car d'un coté, certaines instances affirment que la pauvreté connaît un recul assez important (Ministère du Travail et de la Solidarité nationale, 2006), avec une atténuation du phénomène à l'ordre de 3 % par rapport à l'an 2000, d'un autre coté, d'autres par contre signalent que la nombre de pauvre dépasse les 10 millions d'Algérien (en se basant sur les données du PNUD) un chiffre qui tranche avec les 72302 personnes démunies recensés par le département du ministère de travail et de solidarité.

Si la lecture des chiffres du tableau 1 nous donne l'impression qu'il y a une évolution dans le sens de la réduction de la pauvreté surtout monétaire, il y a lieu de préciser que le secteur des hydrocarbures continue à constituer la principale source de financement de l'économie nationale et que la phase 2000-2004 a été caractérisé par le programme de soutien à la relance économique PSRE , ce qui a provoqué des résultats macroéconomiques favorables, mais qui reste loin de refléter le contexte social de la population.

Tableau 1 : Evolution de la pauvreté entre 1988 et 2004 ⁵

	Seuil	2004 ^{***}	2000 ^{**}	1995 [*]	1988 [*]
Taux de pauvreté en (%)	01 \$	-	0.8	-	1.9
	SA	1.6	3.1	5.7	3.6
	SPG	6.8	12.1	14.1	8.1
Indice d'écart de pauvreté					
	SA	-	0.5	0.7	0.4
	SPG	-	0.025	0.017	0.007
Degré de pauvreté en %					
	SA	-	15.5	12.3	11.1
	SPG	-	20.2	12.1	8.6
Nombre de pauvres en Milliers					
	01 \$	-	243	-	452
	SA	518	952	1611	850
	SPG	2200	3719	3986	1885

Source: Gouvernement Algérien, juillet 2005, RNOM, p.17

4/- Analyse descriptive des données

Optant pour certaines variables que nous avons choisi pour étudier la participation des bénéficiaires du microcrédit Le logiciel utilisé pour traiter les données est le SPSS (Statistical Package for the Social Sciences).

4.1/-Les sources de données, contexte de l'étude et méthodologie d'enquête

L'évaluation d'impact est devenue, ces dernières années, une exigence de plus en plus importante dans le domaine de lutte contre la pauvreté et plus généralement du développement ([Ravallion, 2008](#)).

Pour évaluer l'impact, l'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon non stratifié, mais représentatif au niveau de l'effectif total de l'ensemble des bénéficiaires de l'agence Nationale de gestion du microcrédit (arrêté au 31 mars 2009). L'enquête est articulée autour de 60 questions afin de déterminer l'impact de l'accès et l'utilisation du microcrédit sur le niveau de pauvreté, caractérisé par la variation du revenu tant individuel que du ménage, l'évolution du bien être et les conditions de vie, les dépenses de consommation du ménage ⁶, les suggestions des bénéficiaires pour l'amélioration des services financiers etc.

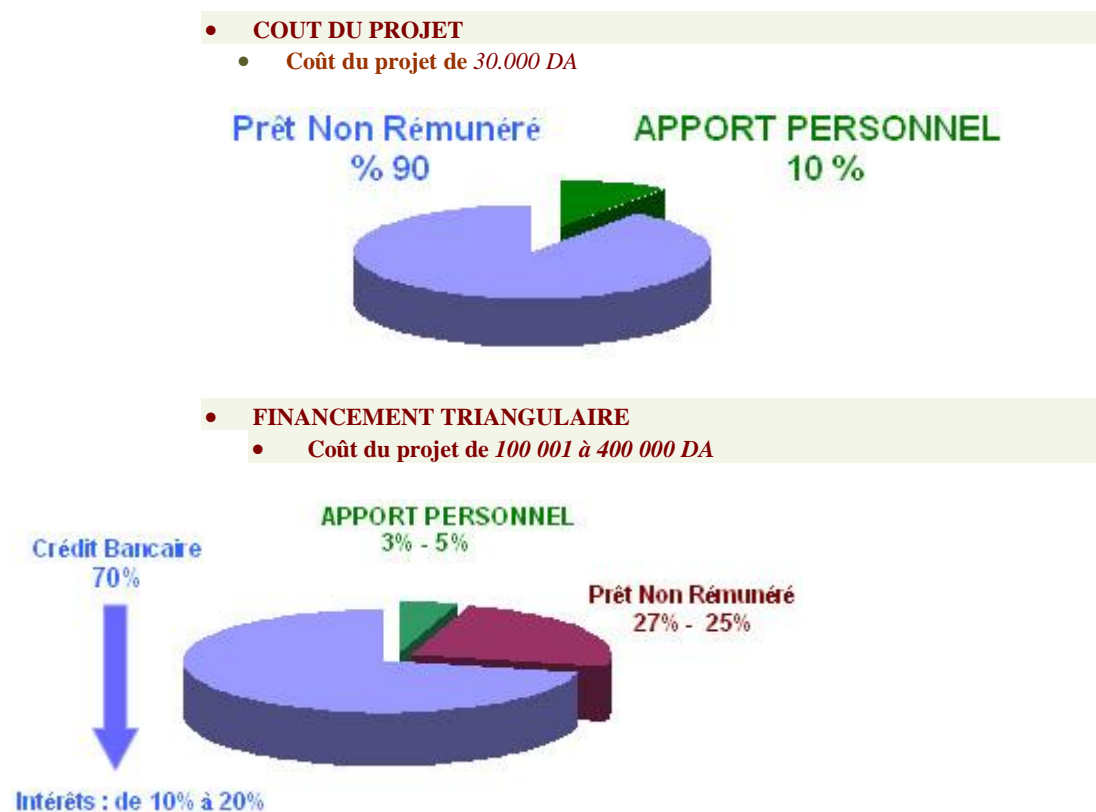
Ainsi, l'échantillonnage repose simplement sur une sélection aléatoire par pur hasard à travers le listing des différents fichiers de bénéficiaires de l'ANGEM situé au niveau de chaque Daira. Ceci dit, qu'en Algérie la structure familiale est déterminé amplement par l'unité ménage, dont ses membres vivent sous le même toit.

⁵ Le seuil de pauvreté alimentaire (SA) est déterminé à partir d'un besoin minimum de 2100 calories par personne et par jour, quand au seuil de pauvreté générale il intègre, outre le seuil alimentaire, une composante non alimentaire estimée par rapport à des besoins non alimentaires considérés comme indispensables par les ménages au point d'accepter de ne pas satisfaire leur besoins caloriques minimum.

⁶ Un *ménage* est défini comme un groupe d'individus vivant sous le même toit et partageant ainsi régulièrement leurs repas et leurs dépenses. Il faut rappeler que l'unité de mesure dans cette enquête est le ménage et comme ça été avancé par [Meyer \(2002\)](#) que « les services financiers sont normalement fournis aux clients en tant qu'individus, mais l'ensemble des ménages réalisent aussi des bénéfices.

La question principale à traiter par cette analyse est de décrire d'une manière empirique le lien qui existerait- entre l'accès aux services financiers à savoir le microcrédit dans un sens étroit, et la microfinance dans un sens plus large et niveau de pauvreté, notamment en termes d'impact ?. A cet effet, notre étude s'articule autour de deux types de microcrédits octroyés par cette agence qu'on peut décrire comme suit :

Schéma 1 : Type de financement du microcrédit



Source : ANGEM, 2009.

4-2/-Caractéristiques des bénéficiaires enquêtés

Dans le débat qui anime la littérature sur la microfinance, les welfaristes expliquent que l'IMF doit se focaliser sur la profondeur de sa pénétration (depth of outreach), alors que les institutionnalistes préconisent l'étendue de la pénétration (breadth of outreach).

Donc pour se mettre au cœur de la littérature et la pratique, nous avons constaté que notre base de donnée est composée de pauvres et très pauvres. A cet effet, nous avons essayer de regrouper les pauvres et très pauvres et de les comparer à travers les différentes variables choisies.

-Niveau de pauvreté

Notre base de donnée est constituée de 192 bénéficiaires femmes d'après le tableau 2, puisque 67,2% des femmes enquêtées croient qu'ils sont en situation intermédiaire et seulement deux ménages qui sont riches sur les 192 ménages enquêtés. On constate que 31,8 % des femmes pensent qu'elles sont en situation de pauvreté et d'extrême pauvreté.

Tableau 2 : niveau de pauvreté du répondeur

	le niveau de pauvreté du répondeur	
	Count	%
très pauvre	13	6,8%
pauvre	48	25,0%
situation moyenne	129	67,2%
riche	1	,5%
très riche	1	,5%
Total	192	100,0%

Le tableau 3 croisé entre le niveau de la pauvreté et la situation matrimoniale nous renseigne que la part des célibataires est la plus grande dans toute les catégories de la pauvreté soit un total de 92 (47,91 %), suivie des mariées 74, soit 38,54 %, et 26 entre divorcées veuves, soit 13,54 %. Un premier constat, c'est que la corrélation est plus importante entre célibataire et niveau de la pauvreté, deuxièmement,

Tableau 3 : situation matrimoniale par niveau de pauvreté

		le niveau de pauvreté du répondeur				
		très pauvre	pauvre	situation moyenne	riche	très riche
situation matrimoniale	célibataire	8	22	61	1	
	mariée	2	13	58		1
	divorcée)	1	4	10		
	veuve	2	9			

Les réponses des répondeurs sur leurs niveaux de pauvreté subjective⁷ ont été faites suivant une échelle allant du très pauvre au très riche. Cette échelle a été suivie par une autre échelle monétaire (tableau n°4) où chaque bénéficiaire indique le revenu total du ménage, qui théoriquement doit correspondre à son niveau de pauvreté. Nous pourrions dire que la couverture de l'ANGEM en termes de microcrédit concerne en premier lieu les bénéficiaires en situation moyenne, puis en second lieu les catégories pauvres, sans qu'il ait un véritable ciblage de la part de l'ANGEM. Donc, la réception des dossiers pour les demandeurs de microcrédits se fait sans conditions préalables sur la situation sociale des bénéficiaires

Tableau 4 : contribution totale des revenus par niveau de pauvreté

		la contribution totale des revenus des membres du ménage en DA					
		moins de 12000	12001-18000	18001-25000	25001-40000	40001-60000	plus de 60000
le niveau de pauvreté de répondeur	très pauvre	19	3	1			
	pauvre	60	43	7	1		
	situation moyenne	40	78	109	50	10	1
	riche					3	3
	très riche		1				

-Niveau instruction

L'analyse du tableau 5, nous permet de constater que les analphabètes ne représentent que 14 bénéficiaires, soit 7,29 %. Ceux qui ont un niveau primaire sont 30, soit 15,62 %. Ainsi, la participation des bénéficiaires possédant un niveau d'instruction moyen est plus forte avec un nombre de 70 soit un taux de 36,45 %. Et enfin, entre riche et très riche le taux est de 1,04 %.

Tableau 5 : niveau d'instruction du répondeur et niveau de pauvreté

		le niveau de pauvreté du répondeur				
		très pauvre	pauvre	situation moyenne	riche	très riche
niveau d'instruction du répondeur	analphabète	5	4	5		
	primaire	3	12	14	1	
	moyen	5	19	45		1
	secondaire		9	36		
	universitaire		4	29		

⁷ Les approches subjectives de la pauvreté dites de « l'école de Leyde », ont été introduites par (Van Praag et Hagenaaars, 1968), et se nourrissent des réponses à des questions relatives au sentiment pour le ménage d'être à l'aise, de pouvoir mettre de l'argent à côté.

En comparant aussi le niveau d'instruction au niveau de pauvreté, nous constatons que le nombre des analphabètes pauvres et très pauvres en nombre de 9 est plus élevé que ceux en situation moyenne soit 64,28 % contre 35,71 % ce qui reflète une bonne prise de conscience et d'intérêt de cette catégorie pour le microcrédit. De la même sorte, les nombres de pauvres et très pauvres ayant un niveau primaire (15) est élevé que ceux en situation moyenne (14). Pour ce cas, la corrélation est plus importante entre d'une part le niveau analphabète et primaire et d'autre part le niveau de la pauvreté.

Suite à l'intérêt que nous portons aux différentes catégories pauvre et très pauvres, nous constatons aussi que la participation des pauvres et très pauvres diminue au fur à mesure que le niveau d'instruction augmente. La participation de ceux en situation moyenne augmente au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente. Ainsi, la participation des riches est quasi-absente dans tout les niveau.

Ainsi, sur le nombre total des bénéficiaires, la totalité des pauvres et très pauvres ne représente que 61 bénéficiaires soit 31,77, et ceux en situation moyenne 129, soit 67,18 %.

-Situation des bénéficiaires avant l'accès au microcrédit

En examinant la situation des bénéficiaires au moment de la demande des microcrédits (tableau n°6), 67,70 % d'entre eux étaient en situation de chômage 41 déclarent qu'ils étaient pauvre et très pauvres soit, 15,62 % exerçant dans le secteur endogène (informel), 6,77 % ont travaillé dans des entreprises privées et 6,25 % ayant un emploi précaire

Tableau 6 : Situation des répondeurs au moment de la demande du microcredit

	frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
la situation du répondeur au moment de la demande du microcredit	130	67,70	67,70	67,70
chômage	12	6,25	6,25	73,95
emploi précaire	30	15,62	15,62	89,57
travaillant dans l'informel	7	3,64	3,64	93,21
petit détaillant	13	6,77	6,77	100,0
employée dans une entreprise privée	192	100,0	100,0	
Total				

-Niveau de bancarisation

Nous avons pu constater à travers les résultats que 64.1% des bénéficiaires ne sont pas bancarisés pour une raison ou une autre, et 3,6% des bénéficiaires sont bancarisés, 31,3 % détiennent des comptes courants postaux et 1% entre compte bancaire et CCP. Il faut noter, que l'accès aux microcrédits permet aux 123 bénéficiaires non bancarisés d'ouvrir des comptes courants pour faciliter leurs opérations de virements et les opérations de flux monétaires.

-Utilisation du prêt

La diversité des activités (tableau n°7) créées par les bénéficiaires du microcrédit se conforme aux activités fixées par l'ANGEM. Le tableau 6 nous permet de mieux saisir la répartition des activités issues de l'utilisation de ce genre de service financier.

Tableau 7: Nature de l'activité selon le niveau de pauvreté

	Type d'activité			Total
	agriculture	services	artisanat	
le niveau de très pauvre	1	4	8	13
pauvre	1	6	41	48
situation moyenne	4	40	85	129
riche		1		1
très riche			1	1
Total	6	51	135	192

Le secteur le plus dominant est celui de l'artisanat avec 135 bénéficiaires contre 51 dans les services et 6 dans l'agriculture. La participation des pauvres et très pauvres dans l'artisanat est de 49 soit 3629 % contre 85 en situation moyenne soit 62,96 %. Pour le secteur des services, les pauvres et très pauvres ne représentent que 10 soit 19,60 % contre ceux en situation moyenne 40 soit 78,43 %. En dernier lieu le secteur de l'agriculture ne représente que 2 bénéficiaires soit 33,33 % contre 4 en situation moyenne soit 66,66 %. Globalement, le secteur le plus préféré est celui de l'artisanat qui englobe en grande partie la couture qui une activité pratiquée par la plus part des femmes, notamment pour les PNR de 30.000 DA à taux d'intérêt nul qui s'élève à 45.

-Impact sur les conditions de vie

Les résultats révèlent que 31,3 % des bénéficiaires de MC avouent que le MC n'a aucun impact sur l'amélioration de leurs conditions de vie (tableau 8) dont 6,66 % très pauvres, 15 % pauvres, 78,33 % en situation moyenne (tableau 9)

Tableau 8

	Impact du MC sur les conditions de vie	
	Count	%
oui	132	68,8%
non	60	31,3%

De la même sorte, 68,8 % de bénéficiaires avouent que le microcrédit a eu un impact positif sur leurs conditions de vie (tableau 8) dont 6,81 % sont très pauvres, 29,54 % en situation de pauvreté, 62,12 % sont en situation intermédiaire et 1,51 % entre riche et très riche (tableau 9).

Tableau 9 : Impact du MC par niveau de pauvreté

	niveau de pauvreté de répondeur				
	très pauvre	pauvre	situation moyenne	riche	très riche
Impact du MC sur les conditions de vie oui	9	39	82	1	1
non	4	9	47		

Pour plus de détails, et pour comparer l'impact du MC sur le niveau de vie et le niveau de pauvreté objet de notre étude, la lecture du tableau 10, nous permet de constater que l'analyse des réponses à la question sur l'amélioration des conditions de vie indique que, la satisfaction est plus prononcée chez les bénéficiaires du MC de type PNR (30.000,00 DA), puisque on compte 67,5 % qui déclarent un impact positif contre 32,5 % un impact négatif. Alors que pour le PNR 400.000 DA, 75 % avouent un impact positif contre 25 % ayant un impact négatif. Pour le premier PNR, la part des pauvres et très pauvres ayant un impact positif est de 39,81 % et 23,07 % ayant un impact négatif. Ainsi, pour le deuxième PNR, la part des pauvres et très pauvres avoisine les 20,83 % ayant un impact positif, et 12,5 % ayant un impact négatif. Donc, l'impact est significatif par type de MC, à savoir le PNR de 30.000 DA.

Tableau 10 : Impact sur l'amélioration des conditions de vie par type de MC

		Impact du MC sur les conditions de vie?	
		oui	non
Type du MC	PNR 30.000 DA	108	52
	PNR 400.000DA	24	8

-Impact sur la scolarisation des enfants

Les résultats montrent que 67,70 % n'ont eu aucun impact positif sur la scolarisation des enfants, et 32,30 % avouent que l'impact a eu un effet positif sur la scolarisation des enfants.

Tableau 11 : Impact du MC sur la scolarisation des enfants

non	Oui/le transport	Oui/Fourniture scolaire	Cours particuliers	12	23	123
130	9	35	5	8	3	2

Les 130 bénéficiaires ayant un impact négatif peuvent ne pas avoir d'enfants ou ceux parmi eux qui maintiennent leur niveau de dépenses malgré que il existe un revenu dégagé du microcrédit. Ceci dit, que cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'impact sur le niveau de vie.

-Impact sur l'accès aux soins

Les résultats (tableau 12) montrent que 56,25 % de femmes pensent que les revenus issus de leurs activités leur ont permis d'améliorer l'accès aux soins. 32,29 % du nombre total des bénéficiaires enquêtés mentionnent l'accès aux médicaments, 5,20 % ont noté un effet sur la possibilité d'accès à la médecine privée, 7,29 % entre l'accès aux médicaments et médecins. On

constate que les femmes investissent beaucoup plus dans l'accès aux soins notamment dans l'achat des médicaments, ce qui fait que l'impact est significatif pour l'accès aux soins.

Tableau 12 : impact du MC sur l'accès aux soins

Non	Oui/Achat de médicaments	Oui/Analyses médicales	Oui/Médecins privés	12	13	23	123
84	62	2	10	7	14	5	8

-Impact sur l'amélioration de l'alimentation

C'est là où nous retrouvons le plus grand impact, les bénéficiaires enquêtés consacrent apparemment leurs revenus surtout à la couverture de leurs besoins alimentaires (49 %) et 51 % d'entre eux pensent que ça ne leur a pas permis d'améliorer leur situation dans ce domaine. Il faut noter que la part des pauvres et très pauvres est de 35 sur un total de 94 ayant déclaré une amélioration de l'alimentation, soit % .37, 23, et 26 sur un total de 98 ayant ne pas avoir une amélioration de l'alimentation soit 27,08 %. mais, le fait de ne pas avoir un impact positif sur l'alimentation ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'impact sur les autres variables, ceci dit que sur les 26, parmi eux 50 % ont un impact positif sur les conditions de vie et 50 % avouent un impact négatif sur les conditions de vie.

Tableau 13 : Impact du MC sur l'alimentation

impact du MC sur l'alimentation du ménage	oui	94
	non	98

-Impact sur les conditions d'habitat

Parmi les bénéficiaires enquêtés, 151 avouent n'avoir financé aucune dépense pour leurs logements, par contre 14 bénéficiaires du nombre total ayant entrepris des travaux de rénovation à partir des revenus issus de l'activité du microcrédit, 17 bénéficiaires déclarent que le microcrédit leurs a permis de payer leur loyer régulièrement, 7 bénéficiaires apportent leur contribution au budget familial en louant une maison.

Tableau 14 : Impact du MC sur les conditions d'habitat

non	Oui/Achat de logement	Oui/Location d'une maison	Oui/Travaux de rénovation	oui/construction d'une maison	oui/ paiement réguliers des loyers
151	1	7	14	2	17

Le respect des échéanciers de remboursement par les répondants affiche des taux de remboursement élevé, puisque sur les 192 bénéficiaires 164 déclarent avoir respecté leurs échéanciers contre 28 n'ayant pas respecté leur échéancier.

Conclusion

Actuellement, la pauvreté que la microfinance veut combattre n'est pas celle uniquement définie par la vision classique de faibles revenus, mais il s'agit d'une pauvreté multidimensionnelle qui concerne non seulement les revenus mais aussi les capacités d'une personne à mener sa vie au sens de (Sen).

Ainsi, selon (Mummidi, 2009), l'une des hypothèses clés des programmes de microfinance est qu'elle peut aider les pauvres, surtout les femmes, de développer de nouvelles activités génératrices de revenus. Dans cette optique, nous avons vu à travers cet essai d'analyse à partir d'un échantillon composé de 192 femmes que l'impact du microcrédit est significatif notamment pour le PNR 30.000 DA, malgré que ce montant paraît faible. Mais partant du principe de l'approche dite « Petite Somme, Grand Effet », il y'a eu un effet déclaré par les femmes bénéficiaires à travers l'amélioration de leur conditions de vie ainsi du ménage dont elle font partie. Pour certain, il est difficile de concevoir cet impact et effet positif de montants aussi faibles qu'ils soient. Ainsi, les résultats de cette enquête nous montre que subjectivement l'appréciation du bien-être est bien multidimensionnelle et qu'elle dépasse la seule réalisation des besoins matériels. Les résultats révèlent aussi que 127 femmes contre ne trouvent pas d'inconvénients à s'adhérer à une association de microcrédit si la réglementation le permettra. La disponibilité de l'information la plus précise possible concernant les conditions de vie des personnes est un instrument de base pour opter pour des politiques et des programmes visant à la réduction de la pauvreté.

Nous terminerons cette conclusion par une allocution du Premier Ministre du Tamil Nadu, en Inde du Sud, cité par Guérin (2006) que « la microfinance serait présentée comme une révolution tranquille des femmes, qui tend vers une amélioration de leur condition de vie et la réduction des inégalités à travers le renforcement de leur potentialité ».

Bibliographie

- Gbinlo, Roch E. Soglo Yves Y (2003), « Libéralisation financière et accès au crédit et à l'épargne des systèmes financiers décentralisés : Le cas des femmes au Bénin » Cahier de Recherche ELIFID 03-4, OIT, ISSN : 1609-8374, Février.
- Mayoux Linda (1998), «L'Empowerment des femmes contre la viabilité? Vers un nouveau paradigme dans les programmes de microcrédit». [En ligne], www.iucd.unige.ch/information/publications/pdf/yp-silence-publique/7-Eco-Mayoux.pdf, (page consultée le 20 mars 2007).
- Ravallion M (2008), « Evaluation in the practice of development », Policy Research Working Paper No 4547, Washington DC, The World Bank.
- Meyer Richard L (2002), "Track Record of Financial Institutions in Assisting the Poor in Asia", ADB Institute Research Paper Series No. 49 December.
- Montalieu Thierry, (2002), « Les institutions de microcrédit : entre promesses et doutes, quelles pratiques bancaires pour quels effets ? », Mondes et Développement n°119.
- Chen Shaohua et Ravallion M. (2008), "The Developing World Is Poorer Than We Thought, But No Less Successful in the Fight against Poverty", Policy Research Working Paper, N° 4703, the World Bank, August.
- Ravallion M (2008) « Evaluation in the practice of development », Policy Research Working Paper n° 4547, Washington DC, the World Bank.
- d'Espallier Bert, Guérin Isabelle, Mersland, Roy (2009), "Gender bias in microfinance" Working Paper 4-2009, RUME (Rural Microfinance and Employment), November.
- Mummidi Thanuja, (2009), "Women and Income Generating Activities: Understanding Motivations by Prioritising Skill, Knowledge and Capabilities", Working paper 1-2009, RUME (Rural Microfinance and Employment, March.
- CGAP (Groupe consultatif d'assistance aux pauvres) (2006), « Microfinance in Alegria: opportunities and challenges », Final Report, June.
- Armendáriz Beatriz de Agion (2009), "Microfinance for Self-Employment Activities in the European Urban Areas: Contrasting Crédal in Belgium and Adie in France", October 2009 CERMi – Solvay Brussels School of Economics and Management, October.
- Guérin Isabelle (2002), « Microfinance et autonomie féminine », Working Paper n°32, Social Finance Program, Genève, OIT.
- Morduch Jonathan et Haley Barbara, (2002), « Analysis of the Effects of Microfinance on Poverty Reduction », NYU Wagner Working Paper No. 1014, June 28.
- Servet J-M (2006), « Banquiers aux pieds nus. La microfinance », Paris, édition Odile Jacob, septembre.
- Smahi A, Benhabib A, et Maliki SBE (2005), «La microfinance formelle et informelle en Algérie : Quelle efficacité ? », Revue Les Cahiers du MECAS N° 1 du laboratoire MECAS, Université de Tlemcen pp.170-190, , ISSN 1112-5969, Avril.
- Roodman David and Murdoch Jonathan (2009), "The Impact of Microcredit on the Poor in Bangladesh: Revisiting the Evidence", Center for Global Development Working Paper number 174, Washington, D.C, June.
in <http://www.cgdev.org/content/publications/detail/1422302>
- Guérin Isabelle (2008), "Poor Women and their Money: between Daily Survival, Private Life, Family Obligations and Social Norms", Working Paper 2008-3, RUME (Rural Microfinance and Employment, June.
- Nilüfer Cagatay (1998), "Gender and Poverty", Social Development and Poverty Elimination Division, WP 5, United Nations Development Programme May.
- Vonderlack Rebecca M. et Schreiner Mark (2003), « Femmes, microfinance et épargne : quelques propositions tirées de l'analyse des pratiques informelles », Center for Social Development Washington University de St. Louis, 23 septembre.
- Hoffman Elisabeth et Marius-Gnanou Kamala, « L'approche "genre" dans la lutte contre la pauvreté : l'exemple de la microfinance », in Colloque « Pauvreté et Développement Durable », organisé par la Chaire Unesco de Bordeaux 4, les 22-23 novembre.
- d'Espallier Bert, Guérin Isabelle, Mersland, Roy (2009), "Women and Repayment in microfinance" Working Paper 2-2009, RUME (Rural Microfinance and Employment), November.
- Yunus, M. (2001), "Banker to the Poor" The Autobiography of Muhammad Yunus, Founder of Grameen Bank. New York: Oxford University Press.
- Mejdoub M. Mehdi (2009), « Les raisons de l'exclusion des services des institutions de microfinance : cas de la Tunisie, Journal of Global Management Research.